

Une réforme au détriment des femmes et des mères



Article rédigé par *France 24*, le 10 décembre 2019

Source [France 24] Jean-Paul Delevoye, le haut-commissaire aux Retraites, l'a dit et répété : les femmes sont les "grandes gagnantes" de la réforme des retraites qu'il défend actuellement. Mais des doutes subsistent dans les rangs de collectifs féministes.

Les femmes sont les "grandes gagnantes" de la [réforme des retraites de l'exécutif](#), foi de haut-commissaire aux Retraites, Jean-Paul Delevoye, s'y engage. "Nous allons déjà faire en sorte que ce nouveau système soit plus redistributif et réduise les inégalités entre les pensions des hommes et des femmes", affirmait-il en mars dernier. Mais certains en doutent. Une tribune publiée lundi 9 décembre par le collectif "[Nos retraites](#)" sur le [site Mediapart affirme pourtant le contraire](#).

Chacun s'accorde cependant sur un point : l'actuel système de retraite pénalise les femmes. Et plus particulièrement les mères de famille qui travaillent plus longtemps pour compenser des carrières interrompues par des grossesses, des congés parentaux, des temps partiels, des périodes de chômage. Alors que le taux d'activité des hommes augmente avec l'arrivée du premier enfant, celui des femmes baisse, et plus encore à partir du troisième enfant. Conséquence logique, en 2018, l'âge moyen de départ à la retraite a été de 62,4 ans pour les hommes contre 63 ans pour les femmes.

Les montants des pensions perçues par les femmes sont en outre bien en-deçà de celles des hommes. Les faibles retraites des femmes sont le reflet des inégalités professionnelles qui perdurent entre les hommes et les femmes durant leur carrière professionnelle. Actuellement, une femme touche en moyenne 1 123 € de pension mensuelle brute, hors réversion, contre 1 933 € pour un homme.

Face à ce constat, en quoi le nouveau système de retraite porté par le gouvernement va-t-il avantager les femmes, comme le martèle l'exécutif ? Dans ses allégations, le gouvernement met surtout en avant les 25 % de femmes "obligées de travailler jusqu'à l'âge du taux plein" pour éviter la décote, c'est-à-dire à 67 ans. Effectivement, celles-ci pourront partir avec une retraite à taux plein dès 64 ans avec le nouveau calcul.

Mais pour les 75 % restantes, rien d'enthousiasmant à l'horizon, déplore Agathe, porte-parole du collectif "Nos retraites". "Tout le monde va être perdant avec cette nouvelle réforme, estime la militante féministe contactée par France 24. Et les femmes ne seront pas épargnées. Remettre à plat le système des retraites aurait pourtant pu être l'occasion de corriger les inégalités de salaires entre les hommes et les femmes. Mais avec ces nouvelles règles, au contraire, ce sont les femmes qui vont être les grandes perdantes."

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)